

Réf: Dossier N° 116998

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SKY GOLD »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO Anonkoua Kouté non loin de la PHARMACIE, Lot 103, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 15/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SKY GOLD »

Objet : L'exploration et l'exploitation de mines,
L'exploitation de carrière,
Assistance aux activités des mines et carrières,
Commercialisation des substances et dérivés des mines et carrières,
Electrification rurale, publique et bâtiment,
Energies renouvelables,
Travaux publics,
Forage

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO Anonkoua Kouté non loin de la PHARMACIE, Lot 103, Ilot 17

Dirigeant(s) : M DAMOE CHARLES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03424 du 22/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26901/GTCA/RC/2022 du 22/06/2022

